



Pass' Par là

Le camion « rôtisserie » est présent **chaque mercredi de 14h à 18h**, sur le parking des Ramées. Il propose : Poulet, jambonneau, quiche lorraine, potiron, pommes de terre, poivrons, poêlée de champignons, mais aussi des plats cuisinés : choucroute garnie ou saucisson à cuire... Croque-monsieur et hot dog ainsi que quelques boissons. Vous pouvez passer commande au 06.82.10.18.88 ou sur roger.buissiere@wanadoo.fr.



ACCA

La matinée Boudins des chasseurs a bien eu lieu avec un vif succès avec 300 m de boudin ! Les membres de l'ACCA remercient ses fidèles gourmets. La vente étant organisée en clic et collecte, nous n'avons pas pu partager le verre de l'amitié, moments toujours très agréables.



Amicale des pompiers

Ils étaient présents pour proposer leur calendrier ! Ils remercient chaleureusement tous ceux qui sont venus leur rendre visite lors des permanences les 9 et 23 janvier.

Montaud'Ubohu

Il reste de la place à la crèche Montaud'Ubohu pour la rentrée pour des grands à partir de 18 mois, n'hésitez pas à contacter Aurélie LEROY au 04.76.93.35.98 ou par mail rt@montaud-ubohu.fr.



Ferme Lespinasse

De la part de Brigitte et Fernando :

Que s'est-il passé en 2020 ? Et que pouvons-nous faire en 2021 ?

Nous savons depuis Galilée que la Terre tourne sur elle-même autour de l'axe des pôles et qu'elle parcourt en 1 an une ellipse complète autour du soleil.

Imaginons maintenant que l'axe de rotation de la Terre change d'inclinaison et se redresse légèrement, par petites secousses.

Que se passerait-il alors ? Changement de climat, modification des courants aériens, fonte des glaces, mouvements de l'eau des océans, réveil de certains volcans...

Bref, beaucoup de changements.

Ceci s'est déjà probablement passé il y a des éons. Certaines plantes ont disparu mais d'autres se sont adaptées et ont muté collectivement. Comment ont-elles réagi individuellement aux secousses et autres changements ?

Pour le savoir, regardons ce qui se passe lorsqu'on incline une plante en pot et qu'on la secoue.

Elle se redresse vers la lumière, fixe mieux ses racines, les répare, les reconstruit, les réaligne vers le centre de la Terre. Elle réajuste en permanence son équilibre et mobilise son être entier. Dans la nature, elle est soutenue par les autres plantes et réciproquement.

2020 a été une année au cours de laquelle l'humanité a été bousculée dans ses habitudes et ses repères. Elle doit s'adapter collectivement. Et pour cela, nous pouvons individuellement profiter de la sagesse des plantes. La Terre intérieure de chacun a été secouée et remuée.

Alors, réalignons-nous, recentrons-nous sur le cœur, relions-nous à notre Terre intérieure, ancrons-nous dans notre sécurité intérieure, laissons aller nos blessures et soyons solidaires et unis.



RETROUVONS L'ESSENTIEL : LA VIE, L'AMOUR, LA JOIE, LE PARTAGE.

INFORMATIONS



Mardi 02 février à 20h30 - Conseil municipal
Réunion publique – La Montaudine

MAIRIE : Fermeture des bureaux
du **08 au 12 février** puis **samedi 20 février**



La mairie vous rappelle

Vous avez 16 ans ? Vous devez vous faire recenser en mairie au cours du mois de votre anniversaire. Une attestation vous sera remise, utile pour vous présenter à tout examen.

Liste électorale : Afin de pouvoir participer aux élections de 2021, nous vous invitons à vous inscrire en mairie ou sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>.

Bureaux ouverts du lundi au samedi de 8h à 12h (sauf le mercredi et le dernier vendredi de chaque mois). Tél. 04.76.93.65.79. Courriel : mairie@montaud.fr. Site : www.montaud.fr. En cas d'urgence : 06.08.14.33.54.

Infos Montaud : Vous pouvez toujours demander votre inscription à « Infos Montaud » ce qui permettra à la mairie de vous transmettre des informations rapidement par courriel. Pour cela vous devez compléter et envoyer l'imprimé distribué et disponible sur le site www.montaud.fr.

SMVIC



Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, la ville de Saint-Marcellin et le centre hospitalier de Saint-Marcellin se sont associés avec les professionnels de santé du territoire (les médecins libéraux et les infirmiers libéraux), afin d'organiser la campagne de vaccination des personnes prioritaires, notamment des personnes de plus de 75 ans, depuis lundi 18 janvier 2021.

• **La vaccination se fait uniquement sur rendez-vous.**

Elle est pour le moment réservée à l'ensemble des publics prioritaires suivants :

- Les personnes de plus de 75 ans ;
- Le personnel soignant, pompiers et aides à domicile de plus de 50 ans ;
- Les personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque face à la Covid-19 et disposant d'une ordonnance médicale pour se faire vacciner prioritairement.

Pour connaître la liste exhaustive des différentes catégories de personnes prioritaires, il faut se rendre sur : www.sante.fr

• **Comment prendre rendez-vous pour se faire vacciner ?**

• **L'inscription préalable est obligatoire avant de se rendre au centre de vaccination.**

Directement sur la plateforme Doctolib.fr en cliquant ici

Des lignes d'information et d'assistance ont été mises en place :

- **Par le Département de l'Isère : 04 76 00 31 34**
- **Par Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté : 04 76 38 53 32**
- **Attention** : compte tenu de l'afflux important de demandes, la ligne téléphonique et les plannings de réservation risquent d'être saturés rapidement. Merci pour votre patience et votre compréhension.
- **Où et quand se faire vacciner ?**

La campagne de vaccination qui a débuté sur le territoire le 18 janvier se poursuit (en fonction des doses vaccinales disponibles) dans l'enceinte de **l'ancien Palais de justice de Saint-Marcellin : accès avenue Felix Faure** (en face de l'entrée de l'hôpital)

Des espaces spécifiques vont être aménagés pour assurer la sécurité de tous. Des personnels soignants, médecins et infirmier (e) s administreront l'injection du vaccin et s'assureront du suivi.

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 05 janvier 2021

Après avoir pris connaissance des résultats des crédits utilisés au cours de l'année 2020, le Conseil municipal arrête l'état des restes à réaliser 2020, c'est-à-dire : les dépenses engagées (devis signés, travaux réalisés) et les subventions notifiées.



N° compte	Opération n°	OBJET	Budget Primitif 2020	Réalisations 2020	MONTANT restant après Réalisations	RESTE A REALISER 2020
DEPENSES						
16		Emprunts	35 600	35 349,81	-	-
2315	41	Opération patrimoniale	20 180	20 180	-	-
2051	11	Concessions	-	7 219,08	-	-
2111	11	Terrains nus	15 000	-	15 000	-
2111	11	Terrains nus	96 000	96 000	-	-
2158	12	Acquisitions	21 352,55	4 297,50	17 055	600
2315	20	Électrification	5 000	-	5 000	5 000
2315	26	Route des Siallières MO	10 000	-	10 000	10 000
2315	32	Route des Siallières	133 017	-	133 017	110 000
2315	14	Jeux Ramées	64 000	58 230,98	5 769	5 769
2315	15	Bâtiments : école, mairie	61 260	25 222,20	36 000	1 354
2315	15	Plan Ecoles	215 677	-	215 677	13 600
2315	69	Déplacement PI	9 600	9 582	18	-
2315	22	Parking des Ramées	15 100	15 095,65	4	-
2315	19	Voirie communale	29 900	29 444,50	456	-
2315	31	Centre Village	348 316	330 782,10	17 534	17 533
2315		Cimetière mur	-	-	-	-
			<u>1 080 002,55</u>	<u>631 403,82</u>	<u>455 530</u>	<u>163 856</u>

RECETTES						
10222		TVA affectation	16 383	16 383,70	-	-
10226		Taxe aménagement	8 000	15 630,07	-	-
*001		Affectation résultats 2019	486 721,95	486 721,95	-	-
1068		Excédent fonctiont 2019	102 472,60	102 473	-	-
*021		Virement fonctionnement	67 037	-	67 037	-
2031	*041	Frais études	20 180	20 180	-	-
20		Amortissement	346	345,37	-	-
1323	31	Centre Village	115 414	-	115 414	115 414
1323	19	Voirie communale	8 000	5 862	2 138	2 138
1323	15	Bâtiments	20 388	24 888	- 4 500	-
1323	15	Salle La Montaudine	14 500	-	14 500	14 500
13	15	Plan Ecoles	107 838	32 352,00	75 486	75 486
1313	11	Informatique école	7 000	-	7 000	-
1323	14	Les Ramées Jeux	781	11 594,00	- 10 813	-
13	32	Piste forestière	104 941	-	104 941	80 580
			<u>1 080 002,55</u>	<u>716 430,09</u>	<u>371 203</u>	<u>288 118</u>



Analyse de notre conseiller aux finances communales

Comment vont les finances de la commune à la fin de 2020, année atypique ?

La pandémie a bousculé notre vie sociale associative, scolaire ... et nos finances.

1/ Au niveau du Fonctionnement les faits marquants ont été :

- La Montaudine ayant été moins utilisée par les associations et par les particuliers qui n'ont pas pu la louer, cela a causé un manque de recettes.
- Les coûts de chauffage au fuel ont baissé, suite à la baisse du prix du pétrole et aussi du fait d'une consommation moindre puisque moins d'utilisation.
- Les précautions sanitaires pour nos écoliers, notamment à la cantine, ont demandé plus de produits d'hygiène et plus d'heures pour les personnels les encadrant. Une dépense non habituelle a été nécessaire pour l'achat et la fourniture de masques à tous les habitants.
- Les associations, qui ont ralenti (voire plus) leurs activités, ont demandé moins de subventions communales.
- La Fête du Village n'a pas eu lieu et notre feu d'Artifice (historiquement financé par la municipalité) n'a pas illuminé notre soirée traditionnelle fin juillet.
- Notre employé communal a changé, il y a eu un recouvrement (doublement temporaire du poste) pour former le nouveau et passer les consignes.
- Il y a eu aussi des arrêts maladie, hospitalisation parmi le personnel périscolaire avec des remplacements significatifs.
- Après la demande de la Société Publique Locale Vercors Restauration qui fournit les repas (notamment de la cantine) auprès de tous ses sociétaires pour une aide de sous activité –du fait de la COVID-, un montant de 2 785€ a été accordé.
- Il n'y a pas eu de dépenses imprévues significatives, malgré ce contexte.

Les recettes n'ont pas été à la hauteur du budget, les dépenses non plus (en retrait d'environ 8 % sur 500 000 €).

Au final, notre excédent de fonctionnement est correct avec 119 000 €, près du quart du budget. Il pourra servir, pour partie à discuter, les investissements futurs.

2/ Au niveau investissement, nous avons réalisé de nombreux projets étudiés en 2019, notamment :

- Acquisition terrain pour réalisation de parkings au village,
- Rénovation conservatoire de la grange achetée en 2019 (toiture partielle),
- Jeux d'enfants aux Ramées,
- Et surtout la 1^{ère} tranche de l'Aménagement du Centre Village.

Tout cela représente beaucoup d'investissement et comme nous avons payé sans réaliser d'emprunt, les « joues du Hamster » se sont un peu avachies... Notre capacité à investir en 2021 est modérée.

Cependant, nous avons encore des reports « sous le coude », non utilisés en 2020 et des « Restes à Réaliser » positifs à hauteur de 207 000€ : voir le tableau des sommes approuvés par le Conseil sur la page précédente.

Pour relancer l'économie, suite à la baisse d'activité liée aux confinements, couvre-feu, fermetures, etc..., de nouvelles subventions sont possibles notamment pour poursuivre la rénovation de notre école.

Il nous reste aussi un levier (avant d'emprunter) pour avoir des fonds d'investissement :

La demande de remboursement anticipé de la TVA sur nos travaux (habituellement 2 ans) ; comme nous avons dépensés beaucoup en TTC en 2020, le montant de TVA à récupérer sera conséquent, mais c'est « un fusil à 1 coup » !

Alain Boucaut.

